

Communiqué de presse de Jeunes Médecins

Vendredi 29 novembre 2019

Chef·e·s de clinique : qu'en est-il de leur protection sociale !

Voilà plus de deux ans que les Ministères de la Santé et de l'Enseignement supérieur se sont engagés à aligner la protection sociale des chef·e·s de clinique sur celle des praticiens hospitaliers titulaires.

Cependant, force est de constater que rien n'a été fait depuis !

Ce manque de respect des engagements pris a eu des conséquences très délétères pour nos jeunes collègues traversant des situations de maladie ou souhaitant prendre un congé parental.

Il suffit de la propagande ministérielle visant à demander aux médecins à se conformer à la déontologie liée à leur profession (ce qu'ils font), encore faudrait-il montrer l'exemple.

Jeunes Médecins attend donc que les engagements pris soient effectifs avant la fin de l'année ce sans quoi la mobilisation en cours pourrait durer au-delà de 2019.

Contact presse :

Emanuel LOEB, Président de Jeunes Médecins
president@jeunesmedecins.fr
06 50 93 64 60